



Diplôme Inter Universitaire de thérapies comportementales et cognitives

Responsable à l'USMB : Pr M. Bouvard

Responsables à Lyon1 : Dr X. Perrot et Dr. G. de la Chapelle

DIU-TCC@univ-lyon1.fr

Programme provisoire de la 2eme année (2021-2022)

ATTENTION

Le programme de première année ainsi que les examens ayant été décalés en septembre, le programme de 2eme année commencera plus tardivement qu'habituellement. Pour retrouver une année universitaire avec la fin des cours en juillet, quelques sessions sont sur 3 jours (jeudi, vendredi et samedi).

Le contenu des cours et les dates des sessions sont donnés à titre informatif, des modifications risquent de se produire du fait des conditions sanitaires

N° lieu	date	horaire	Titre
1 Chambéry	19 novembre	9H-12H30 13H30-17H	Alcoolisme
	20 novembre	9H-12H30 13H30-17H	Jeu pathologique
2 Lyon	10 décembre	9H-12H30 13H30-17H	Supervision
	11 décembre	9H-12H30 13H30-17H	Modèle contre addiction
3 Lyon	6 janvier	9H-12H30 13H30-17H	Supervision
	7 janvier	9H-12H30 13H30-17H	TCA
	8 janvier	9H-12H30 13H30-17H	TT hallucinations
4 Lyon	28 janvier	9H-12H30 13H30-17H	Supervision
	29 janvier	9H-12H30 13H30-17H	TP et Modèle alternatif (ss réserve)
5 Chambéry	11 février	9H-12H30 13H30-17H	Supervision
	12 février matin	9H-12H30	Supervision
	12 février ap midi	13H30-17H	Echelles n°2
6 Chambéry	10 mars matin	9H-12H30	Physio des émotions
	10 mars ap midi	13H30-17H	Neuropsy
	11 mars	9H-12H30 13H30-17H	Th cognitive TP
	12 mars	9H-12H30 13H30-17H	TD de TP
7 Lyon	31 mars	9H-12H30 13H30-17H	Supervision
	1 avril	9H-12H30 13H30-17H	douleur
	2 avril	9H-12H30 13H30-17H	Activation comp
8 Lyon	22 avril	9H-12H30 13H30-17H	ESPT
	23 avril	9H-12H30 13H30-17H	TSA
9 Chambéry	13 mai	9H-12H30 13H30-17H	Ruminations
	14 mai	9H-12H30 13H30-17H	TD de TP
10 Chambéry	3 juin	9H-12H30 13H30-17H	Supervision
	4 juin	9H-12H30 13H30-17H	Couple
11 Lyon	1 juillet matin	A préciser	Examen
	1 Juillet ap midi	13H30-17H	supervision
	2 juillet	9H-12H30 13H30-17H	Supervision

Modalités de contrôle de connaissance 2e année

Ne peuvent se présenter à l'examen que les étudiants étant à jour de leurs frais d'inscription et étant présent à au moins 80 % des enseignements

Assiduité complète aux séances de supervision.

EXAMEN (deux sessions)

En seconde année, le niveau des connaissances est évalué

1/ Par une **épreuve écrite de contrôle des connaissances** notée sur 20 points et validée en cas d'obtention d'une note au moins égale à 10/20 ;

2/ La **rédaction d'un mémoire**. Il consiste en l'étude d'une expérience personnelle d'une thérapie. Il utilise les méthodes d'évaluation et les méthodes thérapeutiques qui ont été étudiées au cours de la formation. Le travail du mémoire est noté de 0 à 20, une note inférieure à 10 entraîne un ajournement pour le mémoire.

